

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 06 septembre 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 31 août 2023

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230906-DEL_2023_47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2023

PRESENTS :

Mesdames Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES :

Jeanne-Marie AMOREIRA, Stéphanie MAGNE, Jean BOINET, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) :

Jeanne-Marie AMOREIRA donne procuration à Gérard BRETTE

Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU

DELIBERATION 2023-47

Avis du conseil municipal sur la fermeture du passage à niveau n°30

Vu la demande d'avis du conseil municipal, de la part de SNCF Infra SNCF RESEAU, concernant la suppression du passage à niveau n°30 à l'intersection d'un chemin d'exploitation et de la ligne ferroviaire de Tulle à Meymac au km 624+935 classé en 1^{ère} catégorie (PN public pour voitures) par arrêté préfectoral en date du 18 juin 1985 et ce dans le cadre du projet de régénération de la ligne entre Brive et Ussel engagé par l'État et la Région afin de répondre à la démarche ministérielle sur la sécurisation des passages à niveau afin de diminuer les risques d'accident.

Considérant

- la dangerosité effective de la sortie sur la RD1089
- que les finances de la commune ne permettent pas de d'aménager une aire de retournement

Le Conseil municipal,

Émet un avis favorable sur le projet décrits ci-dessus.

Membres : 15

Présents : 11

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 13

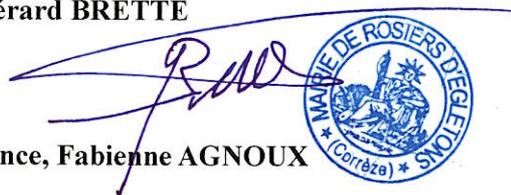
Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



Handwritten signature of Gérard Brette in blue ink.

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX



Handwritten signature of Fabienne Agnoux in black ink.